

TGIRT-EIJB Lebel-sur-Quévillon

UA 87-51 et 87-62

Procès-verbal de la

CINQUIÈME RENCONTRE

Tenue le 12 décembre 2016, à la salle de conférence numéro 233 des Premières Nations Cris à Waswanipi



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 14 MARS 2017

TGIRT-EIBJ LABEL-SUR-QUEVILLON

CINQUIÈME RENCONTRE

DATE : Le 12 décembre 2016
HEURE : 9 h 30
LIEU : Salle 233 des Premières Nations Cris à Waswanipi

PRÉSENCES
 SAGANASH, Stanley
 SIMARD, Anabelle
 BERNARD, Yan
 JOBIN, Catherine
 HAPPYJACK, Clarissa
 NEEPOSH, Mélanie
 SAGANASH, Louise
 ROY, Jean-Sébastien
 BECHARD, Amélie (Tél.)
 DUBÉ, Denis (Tél.)
 MORASSE, Johanne
 LABELLE, Éric
 LEMIEUX, Nicolas
 FILION, Martin
 OTYE, Paul Maxime
 GIBEAULT, François
 ARÈS, Michel
 PLANTE, Chantal
 TEMGOUA, Rostand
 GOMES, Alex

ORGANISME
 CTA Waswanipi
 Scierie Landrienne
 Matériaux Blanchet
 Réserve faunique Assinica et Lacs Albanel, Mistassini et Waconichi
 Récréation Waswanipi
 Youth Chief de Waswanipi
 Association des femmes de Waswanipi
 Corporation foncière de Waswanipi-Nabakatuk
 EACOM
 PF Résolu
 GREIBJ
 MFFP-Forêt
 CNG
 ARBJ
 MFFP-Forêt
 Ville de Lebel-sur-Quévillon
 Département forestier de Waswanipi
 SDE de Lebel-Sur-Quévillon
 MFFP-Forêt
 GREIBJ

OBSERVATEURS

INVITÉS

COORDONNATEUR

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISION
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 12 décembre 2016 à 10 h 37	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M ^{me} Catherine Jobin, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 37, le 12 décembre 2016.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	M. Gomes passe en revue les points de l'ordre du jour.	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M ^{me} Catherine Jobin, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 octobre 2016 (Waswanipi). 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal du 17 août 2016 (TGIRT-EIBJ Lebel-sur-Quévillon) 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 13 octobre 2016	M ^{me} Morasse passe en revue les procès-verbaux.	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M ^{me} Catherine Jobin, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que lu et présenté. Sur proposition de M ^{me} Chantal Plante, dûment appuyée par M ^{me} Amélie Béchar, il est unanimement convenu d'adopter le

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISION
(TGIRT-EIBJ Lebel-sur-Quévillon)		procès-verbal tel que lu et présenté. Sur proposition de M ^{me} Amélie Béchar, dûment appuyée par M. Patrick Garneau (par courriel), il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que lu et présenté.
4. Suivi des rencontres du 13 et 27 octobre 2016		
5. Correspondance		
6. Présentation PAFIO 2017-2018 MFFP	<p>M. Rostand Temgoua présente le PAFIO 2017-2018.</p> <p>-Question : Est-ce que les cartes interactives comme en Abitibi vont être disponibles pour la région? Réponse : Pour les consultations, oui, c'est déjà disponible via le site du MFFP.</p> <p>-Question : Qu'est-ce qui se passe avec l'autre 100 % planifié qui n'est pas récolté dans l'année et est-ce que les maîtres de trappe sont consultés pour tous les blocs de coupe sur le territoire? Réponse : Le 100 % restant est reconduit dans l'année suivante. Oui, les maîtres de trappe sont consultés pour les coupes sur leurs territoires.</p> <p>-Question : Est-ce qu'il y a un moratoire d'un ou deux ans afin de vérifier la régénération? Réponse : Il y a un délai de 2 ans pour faire le scarifiage et la plantation.</p> <p>Les calendriers d'opérations forestières sont transmis au GREIBJ et ils sont ensuite placés sur le site FTP. Les membres des TGIRT sont responsables de transmettre l'information aux gens sur le territoire. EACOM et PF Résolu vont vérifier afin de faire parvenir les calendriers au GREIBJ.</p> <p>Il est demandé d'inscrire les noms des lacs et des rivières sur les cartes.</p>	
7. Présentation MFFP : Grille des écarts des UA 26-65, 86-66, 87-63, 87-64, 87-51 et 87-62	M. Éric Labelle fait la présentation de la grille des écarts.	
8. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Waswanipi	<p>Un commentaire est apporté quant à la difficulté d'appuyer des VO sans que la préoccupation soit vraiment bien définie.</p> <p>-Valeur : Gestion des chemins forestiers. Objectifs : Plan de gestion des chemins sur 5 ans</p>	Il est unanimement convenu de reporter les quatre valeurs du groupe de travail conjoint à la prochaine rencontre afin d'être présentées par le représentant.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISION
	<p>(former un comité pour identifier les besoins).</p> <p>-Valeur : Protection du paysage. Objectif : Respect visuel aux lieux stratégiques pour le tourisme (ex. chalets et plans d'eau identifiés par la SÉPAQ).</p> <p>-Valeur : Maintien de la qualité de l'eau. Objectif : Protection des lacs et des cours d'eau stratégiques pour la pêche (établis par la SÉPAQ). Indicateur : Modalités convenues avec la TGIRT-EIBJ Waswanipi.</p> <p>-Valeur : Accès au territoire (inclure dans le comité du plan de gestion des chemins). Objectif : Identification d'un réseau routier stratégique. Indicateur : Plan de gestion des chemins multiressources Objectif : Entretien des voies d'accès. Objectif : Priorisation des investissements sur les voies d'accès.</p> <p>Valeur : Communication. Objectif : Connaître les travaux forestiers 15 jours à l'avance (mesure d'harmonisation).</p> <p>-Valeur : Conservation. Objectif : Conservation du caribou forestier Indicateur : Que le plan de conservation du caribou soit terminé pour fin 2018.</p>	<p>Il est unanimement convenu de reporter les valeurs suivantes à la prochaine rencontre :</p> <p>-Maintien des certifications FSC sur les terres publiques d'EIBJ -Conserver les approvisionnements sur les terres publiques d'EIBJ.</p> <p>Il est convenu que les BGA vont fournir plus d'informations avant le 15 janvier pour les points suivants : Préoccupation : Maintien des approvisionnements ligneux (quantité, coût, quantité)</p> <p>Valeur : Économique Objectif : Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois Objectif : Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts.</p> <p>Il est unanimement convenu d'adopter les valeurs suivantes :</p> <p>-Valeur : Gestion des chemins forestiers. Objectifs : Plan de gestion des chemins sur 5 ans (former un comité pour identifier les besoins). -Valeur : Protection du paysage. Objectif : Respect visuel aux lieux stratégiques pour le tourisme (ex. chalets et plans d'eau identifiés par la SÉPAQ).</p> <p>-Valeur : Maintien de la qualité de l'eau. Objectif : Protection des lacs et des cours d'eau stratégiques pour la pêche (établis par la SÉPAQ). Indicateur : Modalités convenues avec la TGIRT-EIBJ Waswanipi.</p> <p>-Valeur : Accès au territoire (inclure dans le comité du plan de gestion des chemins). Objectif : Identification d'un réseau routier stratégique. Indicateur : Plan de gestion des gestions des chemins</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISION
		<p>multiresources.</p> <p>Objectif : Entretien des voies d'accès.</p> <p>Objectif : Priorisation des investissements sur les voies d'accès.</p> <p>Valeur : Communication.</p> <p>Objectif : Connaître les travaux forestiers 15 jours à l'avance (mesure d'harmonisation).</p> <p>Il est unanimement convenu qu'une synthèse soit faite et que ce travail soit présenté lors de la prochaine rencontre.</p>
<p>9. Adoption du calendrier 2017 des rencontres des TGIRT-EIBJ Waswanipi et Lebel-sur-Quévillon</p>		<p>Sur proposition de M. François Gibault, dûment appuyé par M. Yan Bernard, il est unanimement convenu que les rencontres du 14 mars et du 7 juin soient des rencontres fusionnées.</p> <p>Sur proposition de M. François Gibeault, dûment appuyé par M. Yan Bernard, il est unanimement convenu d'adopter le calendrier 2017 des rencontres des TGIRT-EIBJ Waswanipi et Lebel-sur-Quévillon.</p>
<p>10. Divers</p>	<p>M^{me} Clarissa Happyjack souligne à la fin de la rencontre qu'elle aurait souhaité qu'il y ait une traduction consécutive (hormis celle offerte par Michel Ares) car la réunion s'est tenue en français essentiellement et plusieurs propos n'ont pas été saisis par les membres Cris.</p>	
<p>11. Levée de la rencontre</p>	<p>La rencontre se termine à 16 h 21</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Chantal Plante, dûment appuyée par M^{me} Amélie Béchar, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 16 h 21 le 12 décembre 2016.</p>